ANNEXE À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL EN DATE DU _____

Article R. 411-18 du Code de la route – Article 5-II de l'arrêté interministériel du 2 mars 2015 -
Dérogation temporaire aux interdictions de circulations générales et complémentaires prévues
Par les articles 1 et 2 de l'arrêté interministériel du 2 mars 2015

MOTIF ET NATURE DU TRANSPORT : _____

DEROGATION VALABLE DU : _____

DEPARTEMENT(S) TRAVERSE(S) : _____

DÉPARTEMENT DE DÉPART :_____ DÉPARTEMENT D'ARRIVÉE : _____

VÉHICULES CONCERNÉS *(le cas échéant)*			
TYPE	**MARQUE**	**PTAC/PTRA**	**N° IMMATRICULATION**

Une copie de l'arrêté préfectoral et son annexe doivent se trouver à bord du véhicule et pouvoir être présentés aux agents chargés du contrôle.